

TARIFS
Au 01/01/2024 :

SERVICES OU PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE EN EUROS HT						
	Ayze	Bonneville	Brison	Contamine sur Arve	Marignier	Glières Val de Borne	Vougy
DISTRIBUTION EAU POTABLE							
Abonnement annuel	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00
Part variable par m3	1.68	1,68	1.68	1.68	1,68	1,68	1.68
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES							
Abonnement annuel	40.00	40.00	40.00		30.00	40.00	40.00
Part variable par m3	2.04	2.04	2.04		2,57	2.04	2.04
INTERVENTION DEMANDEE PAR LE CLIENT :							
Forfait pour la mise à disposition de personnel :	30,00						
- Mission de relevé de compteur,							
- Mission de vérification d'index,							
- Mission de pose de compteur dans le cas d'un branchement neuf,							
- Mission de remise en service d'un branchement (suite compteur gelé, travaux, saison),...							
COMPTEUR :							
Etalonnage du compteur	130,00						
BRANCHEMENT :							
Frais d'accès au service (création du dossier client, relevé du compteur si jugé nécessaire, envoi d'un dossier accueil, mise en service du branchement du client, édition et envoi de la facture contrat) :							

<ul style="list-style-type: none"> • Demande effectuée 5 jours ouvrés avant la mise en service : 	30,00
<ul style="list-style-type: none"> • Demande express effectuée entre 5 jours ouvrés et 1 jour ouvré avant la mise en service 	50,00
<ul style="list-style-type: none"> • Demande express effectuée le jour de la mise en service 	100,00
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait mise en place et ouverture branchement provisoire 	150,00
CONTENTIEUX :	
Mission de recouvrement d'impayés	30,00
Pénalités de retard pour paiement donnant lieu à relance	15,00
Infraction au règlement de service constaté par un agent	30,00
Infraction pour vol d'eau	300,00
Frais de rejet	5,00
INTERVENTION ASSAINISSEMENT :	
Contrôle de diagnostic d'une installation d'assainissement non collectif	150,00
Contrôle périodique de bon fonctionnement (forfait annuel pour toutes les résidences (principales, secondaires avec ou sans compteur d'eau)	25€/an
Contrôle de réalisation des travaux d'assainissement non collectif (neuf ou réhabilitation	120,00
Contre visite en cas de non-conformité lors de la visite du contrôle de réalisation des travaux d'assainissement non collectif dont la conclusion aura abouti à des travaux à reprendre	90,00
Contrôle de conception lors d'un dépôt de permis de construire (le contrôle sera gratuit pour tout projet de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif déjà existante	60,00
Contrôle de diagnostic d'une installation d'assainissement non collectif pour les ventes de bien immobilier	150,00
Contrôle de diagnostic d'une installation d'assainissement collectif à la demande de l'abonné	150,00